

N°617

du 02
JUILLET
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6

Institution

Lancement du Fonds d'aide à la culture vendredi dernier

P.3 Séminaire international des fiscs sur les ressources humaines à Lomé

Les experts du Credaf pour une meilleure compétitivité des administrations fiscales

P.4

Reconstruction des
infrastructures routières

Les travaux de réhabilitation de Adagali-Kpélé Govié lancé lundi pour 8 mois

** Il est prévu un poste
de péage avant Adéta.*



Ingrid Awadé, Directeur Général des Impôts

P.7

Vacances scolaires au Togo

Travailler ou se détendre ?

P.3

Pendant que les bases de la STT rejettent l'augmentation de 5%

Le pouvoir persiste sur le risque de non-viabilité du cadre budgétaire

P.3

Sur la base des résultats de mise en œuvre des réformes

Le Togo se mesure économiquement au Bénin et au Burkina

moovinternet

Sur votre téléphone ou par clé USB, choisissez entre nos 5 forfaits, pour rester toujours connecté !

- 1) Forfait Mini à 1 000 F : 50 Mo
- 2) Forfait Eco à 4 000 F : 250 Mo
- 3) Forfait Classique à 10 000 F : 1 Go
- 4) Forfait Intense à 15 000 F : 3 Go

Service client: 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

offre valable dans le Bénin. Forfaits disponibles.

no limit

groupe etisalat



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Pendant que les bases de la STT rejettent l'augmentation de 5%

Le pouvoir persiste sur le risque de non-viabilité du cadre budgétaire

Laté Pater

Dans la foulée du rejet par les organisations de base de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) de la proposition du Gouvernement d'octroyer une augmentation de 5% pour satisfaire les revendications, c'est un document du ministère de

dialogue. On y lit que « les revendications salariales actuelles sur le doublement des salaires risquent de porter un coût d'arrêt à cette performance entraînant la suspension de l'aide de nos partenaires au développement. La croissance économique a été vigoureuse au Togo et devrait s'accélérer au cours des années à

viabilité du cadre budgétaire. Ce solde de 45 milliards de francs Cfa (voir le tableau 1) devrait être réparti entre les rubriques suivantes : les dépenses de fonctionnement, les transferts, les investissements, les universités, les subventions Enseignement confessionnel, les investissements, les achats d'engrais, les bourses

Tous ces éléments montrent clairement que ces revendications ne sont pas réalistes. Si elles sont maintenues comme telles et acceptées, elles auront des conséquences graves sur le cadre macroéconomique du Togo. Est-ce normal que les 50.000 fonctionnaires sur les six (6) millions de Togolais puissent poser



Les membres de la STT en Assemblée Générale



Signature des documents entre le gouvernement et la STT

l'Economie et des finances qui risque de plomber à nouveau le climat entre les deux parties au

venir. La crainte aujourd'hui porte sur les conséquences des revendications syndicales sur la

des étudiants, la santé, le bitumage des routes, la construction des points d'eau, etc.

des actes qui vont détériorer notre patrimoine ? ».

Prévision des recettes et des dépenses	2014
Recette totale (recettes 2013 x PIB 2014, soit 350 milliards x 1,08)	378
Masse salariale (135 milliards x 2)	-270
Subvention aux produits pétroliers	-40
Arriérés départ à la retraite	-23
Solde	45

Tableau 1 : montants en milliards de francs Cfa

Evolution de la masse salariale et des autres principales dépenses courantes au Togo entre 2007 et 2013 (montants en milliards de francs Cfa)										
Rubriques	Normes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution sur la période 2007 à 2012	Evolution sur la période 2007 à 2013
Salaire		64,3	69,13	94,3	82,6	104,68	117,34	135	82%	110%
Recettes fiscales		195,9	211,24	229,1	246,7	291,4	325,77	350,89	66%	85%
Dépenses courantes		207,5	203,12	234,1	230,9	275,2	356,8	351,76	72%	70%
Transfert et subventions		60,3	46,61	51,5	69,2	95,9	123,73	114,88	105%	91%
Masse salariale/recettes fiscales	35,0%	32,8%	32,7%	41,2%	33,5%	35,9%	36,0%	37,1%		

Séminaire international des fiscaux sur les ressources humaines à Lomé

Les experts du Credaf pour une meilleure compétitivité des administrations fiscales

Du 1er au 3 juillet 2013, directeurs, chefs services, chefs centres et autres responsables des administrations fiscales des pays francophones se retrouvent à Lomé dans le cadre du séminaire résidentiel du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (Credaf). Cet énième séminaire des experts fiscalistes des pays membres de cette organisation mondiale dans la capitale togolaise a pour principal centre d'intérêt «les ressources humaines».

professionnelle a déclaré : «Nous avons l'obligation de résultat, et pour qu'il y ait des résultats concrets, il faut absolument que ceux qui travaillent prennent les choses à cœur et qu'ils soient conscients de ce qu'ils font.»

Pour renchérir, Tofio Kossi, Directeur général adjoint des impôts du Togo a, pour sa part, estimé que c'est une rencontre d'une importance capitale car, «nos agents sont dans une dynamique et nous voudrions que cette dynamique se poursuive et s'améliore. Donc c'est



Vue partielle des participants

Dans une approche pragmatique, les mutations de l'environnement socioéconomique et financier actuel exigent à ce que les administrations adoptent de nouvelles méthodes de travail. Ceci étant, les personnels de l'administration sont tenus de s'adapter à ces exigences par le recyclage et la formation continue pour éviter d'être en déphasage avec la modernité.

sur cette base de prise de conscience que la tenue de ce séminaire s'avère indispensable.»

Ces assises qui regroupent plusieurs pays francophones sont une occasion de passer en revue le fonctionnement des administrations fiscales en vue de la recherche d'une perfection pour la bonne gouvernance tant souhaitée. C'est dans cette logique que la direction générale des impôts du Togo, dans son programme de modernisation de ses structures, a pris des initiatives pour réformer le secteur.

A la fin de la cérémonie d'ouverture du séminaire à l'Hôtel Eda-Oba ce lundi matin, M. Ali Atti Bidi-Ayé-Foh, conseiller du directeur général des impôts du Togo chargé de la formation

suite à la page 4

Sur la base des résultats de mise en œuvre des réformes

Le Togo se mesure économiquement au Bénin et au Burkina

* Le fort taux de la dette publique se doit d'être surveillé.

A en croire le site d'information du ministère de l'Economie et des finances sur le déroulement de la politique des réformes, après sept années de mise en œuvre de

2011 et 20% en 2012 du PIB) par rapport au Bénin et au Burkina Faso, sur les trois dernières années. Il en est de même pour les prévisions de 2013 et 2014, selon

« Cela témoigne ainsi des efforts du Gouvernement pour la relance de l'économie », insiste-t-on. Le solde budgétaire global négatif important au Togo par rapport au Bénin et au Burkina Faso, lui, s'explique par une exécution des dépenses publiques plus élevée par rapport aux recettes. Néanmoins, le Togo présente une excellente performance au niveau de la mobilisation des recettes par rapport aux deux pays de la sous-

région (18,8% du PIB contre 18,4% au Bénin et 16,3% au Burkina Faso en moyenne sur 2010, 2011 et 2012). Les dépenses publiques se situent à 48,6% en 2010, 47,2% en 2011 et 46,7% en 2012, contre 30,2%, 31,2% et 32,5% au Bénin et 27,1%, 29,3% et 27,7% au Burkina. « Le taux de la dette publique au Togo se situe à 45% au Togo et mérite d'être surveillée contre 28% au Bénin et 24% au Burkina Faso », avertit le

ministère.

En définitive, poursuit le site d'information, les performances ci-dessus présentées de l'économie togolaise sont liées aux réformes et au programme triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI). La situation des Finances publiques s'est nettement améliorée et les réformes doivent se poursuivre afin de consolider cette stabilité macroéconomique et

créer un environnement des affaires propice aux investisseurs tant nationaux qu'internationaux. Ces acquis méritent d'être consolidés afin de faire du Togo un pays émergent dans les prochaines années. Cela n'est possible que si la rigueur et les réformes sont maintenues dans le cadre d'un nouveau programme soutenu par les partenaires afin de consolider les acquis dans un monde plein d'incertitudes.



Adji Otéth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

celles-ci, on note une bonne performance des dépenses d'investissements au Togo (19,9% en 2010, 18,9% en

le document de perspectives économiques en Afrique subsaharienne du Fonds Monétaire International (FMI).

Solde budgétaire global, hors dons en % du PIB	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bénin	-4,4	-2,5	-2,7	-1,8	-6,5	-1,9	-4,0	-2,3	-3,4	-2,8
Burkina Faso	-10,1	-11,7	-13,2	-8,2	-11,2	-9,3	-7,8	-10,5	-9,1	-9,4
Togo	-3,6	-4,2	-3,6	-2,3	-4,3	-3,7	-6,0	-10,4	-8,2	-8,3

Reconstruction des infrastructures routières Les travaux de réhabilitation de Adagali-Kpélé Govié lancé lundi pour 8 mois

*** Il est prévu un poste de péage avant Adéta.**

Jean Afolabi

Inscrits dans le Programme d'actions prioritaires (PAP) du gouvernement en matière d'infrastructures routières, les travaux de réhabilitation du tronçon Adagali-Kpélé Govié, sur la route nationale N°5, ont été lancés hier

revêtement en béton bitumineux de 5 centimètres. Les ouvrages de drainage et d'assainissement seront constitués de caniveaux de 0,6x0,8 à 0,8x1 sur 6 490 mètres linéaires et de dalots de 24 unités. L'axe sera doté d'un poste de péage avant Adéta, et de deux accotements de 1,5 mètre de part et d'autre. En

l'aménagement des voies d'accès au marché et à la préfecture de Kpélé Adéta.

Le financement est évalué à 7,053 milliards de francs Cfa, dont les 78,7% sont assurés par la Banque ouest africaine de développement (Boad). De Kpalimé à Kpélé Govié, sur 22 kilomètres, le



Le coup de pioche du Ministre des Travaux Publics

L'état actuel du tronçon

lundi par le ministre des Travaux publics Ninsao Gnofam. La Nationale 5, s'il faut le rappeler, relie Kpalimé à Atakpamé et devra, à terme, contribuer à valoriser les potentialités de la zone du projet, notamment le tourisme (Pic d'Agou, Casacde d'Acloha et de Kpimé), les cultures de rente que sont le café et le cacao et les cultures maraîchères.

Au bout de huit mois, sous le contrôle de A-Z Consult, l'entreprise chinoise China Railway Shisiju Group devra livrer une chaussée de 12 kilomètres, en 2x1 voie sur une emprise de 30 mètres. En rase campagne, la chaussée est constituée d'une couche de fondation en latérite améliorée au ciment de 20 centimètres, d'une couche de base en grave concassée de 15 centimètres et d'un

agglomération, la largeur de la passe à 17 mètres avec une chaussée de 9 mètres de large, deux bandes d'arrêt d'urgence de 2 mètres de large chacune et deux trottoirs de 2 mètres de large chacun.

Le projet inclut des travaux connexes constitués de clôtures de 6 établissements scolaires pour un linéaire total de 6 000 mètres, de quatre cimetières et d'un centre médico-social sur une longueur de 4 000 mètres. Ils incluent également la construction et l'équipement de trois forages, la construction d'un bâtiment scolaire de trois classes y compris un bureau et un magasin, et la construction de 210 mètres carrés de hangars dans le marché d'Adéta. Ils consistent enfin en la réhabilitation de 6 kilomètres de voirie à Kpalimé et à Atakpamé, et

tronçon n'est qu'un chaînon de l'axe Kpalimé-Atakpamé, sur 102 kilomètres, dont le financement restant y compris le contournement de la ville d'Atakpamé «est quasiment bouclé avec les bailleurs de fonds», a assuré le ministre des Travaux publics. Par le passé, la Boad a déjà assuré des financements dans le secteur des infrastructures routières, notamment l'aménagement et le bitumage des routes Dapaong-Pônio-Frontière du Burkina, Dapaong-Naki Est-Borgou-Mandouri, la réhabilitation des sections critiques de la RN1, du tronçon Bliitta-Aouda et de la route Kanté-Tandjouaré du corridor Lomé-Ouagadougou, le tout à hauteur d'environ 76 milliards de francs.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA 22 milliards Cfa enregistrés en prêts la 4^e semaine de juin

Au cours de la période du 19 au 25 juin 2013, un montant total de 22,000 milliards de francs Cfa a été enregistré en prêts par les banques et établissements de crédit du Togo sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Les prêts se montent à 12,000 milliards. Cela porte sur un total général de 115,900 milliards de francs pour l'ensemble des huit pays de l'Union, et autant pour les emprunts.

Les prêts au Togo sont à une semaine pour 20,000 milliards et à deux semaines pour 2,000 milliard. A une semaine, ils ressortaient avec un taux moyen pondéré à 3,15% et un taux minimum à 2,75%. Le taux maximum s'est situé à 5,75%. A deux semaines, les mêmes taux se sont situés respectivement à 5,26%, à 4,50% et à 5,50%.

Les banques de la Côte d'Ivoire ont enregistré le plus de prêts, à

60,000 milliards. Ils sont entre autres à un jour pour 4,000 milliard. A cette échéance le taux moyen pondéré s'est situé à 4,11% et le taux minimum à 3,30%. Le taux maximum ressortait à 5,25%. Les établissements ivoiriens sont suivis, en termes de prêts, par ceux du Togo et du Bénin avec 11,000 milliards. Pour le Bénin, ces prêts sont également à un mois pour 3,000 milliards. Là, les trois taux sont respectivement à 4,63%, à 4,00% et à 6,00%.

En termes d'emprunts, les banques et établissements du Burkina Faso sont arrivés avec 40,000 milliards, devant le Bénin avec 27,000 milliards et le Sénégal avec 24,000 milliards. La Guinée-Bissau n'a enregistré aucune opération, pendant que les banques du Niger n'ont enregistré que des prêts à 1,000 milliard. Les établissements du Mali ont

enregistré des prêts à 9,500 milliards et des emprunts à 4,500 milliards de francs.

D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), le marché interbancaire a été moins animé, le premier trimestre 2013, comparativement au trimestre précédent. En effet, le volume moyen des opérations sur ce marchés, toutes maturités confondues, a baissé, pour se fixer à 97,9 milliards au cours du trimestre sous revues contre 113,1 milliards au trimestre précédent. Cette évolution du volume des opérations a concerné principalement le compartiment à une semaine, sur lequel le volume moyen hebdomadaire des opérations est passé de 73,3 milliards au quatrième trimestre 2012 à 67,2 milliards au premier trimestre 2013.

A l'endroit des sociétés civiles

Le SCAC à la recherche de projets à financer

Le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France au Togo lance un appel à projets financé par son Fonds d'appui aux Sociétés civiles du Sud (FASCS), anciennement connu sous le nom de Fonds social de développement (FSD). L'appel s'inscrit dans le domaine du développement social. Aussi, les projets liés aux domaines

de la promotion du respect des droits de l'homme appliqués à la citoyenneté, au développement durable et à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la promotion de la culture et la mise en valeur du patrimoine recevront une attention particulière, souligne le SCAC.

L'enveloppe se situe entre 9 et 13 millions de francs Cfa, mais les

potentiels bénéficiaires ont l'obligation de cofinancer le projet à hauteur de 10% minimum, en incluant les activités de renforcement des capacités des bénéficiaires du financement. Le coup d'envoi est donné pour faire parvenir les projets à la date du 20 août 2013 - date de rigueur.

Séminaire international des fiscaux sur les ressources humaines à Lomé

Les experts du Credaf pour une meilleure compétitivité des administrations fiscales

suite de la page 3

«Grâce à l'appui du gouvernement et de nos partenaires en développement, elle (la DGI, ndr) a réussi à assurer une formation de qualité en TVA, en management des risques ainsi qu'en recouvrement à une centaine d'inspecteurs des impôts, au cours des trois dernières années, dans des écoles de formation en France, en Chine et à Lomé», a fait savoir à l'auditoire, Ingrid Awadé, Directeur général des impôts du Togo, lors de son allocution de bienvenue à l'ouverture des travaux.

Dans le développement du Directeur général de la Dgi, le fait que le thème de cette rencontre porte sur les ressources humaines, permettrait aux administrations respectives de relever le défi majeur de la modernisation et de l'amélioration des performances dans un contexte de mondialisation des économies. C'est pourquoi, Mme Awadé se réjouit des différents sujets à l'ordre du jour, notamment : «le mérite» et «la formation

professionnelle» qui pourraient être abordés en plus «des ressources humaines», au cours de ce séminaire.

Toujours dans le même sillage, M. Badawasso T. Gnaro, secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances représentant son ministre de tutelle, dans son discours d'ouverture, se dit heureux de ce que le choix soit porté sur le Togo «pour abriter cette rencontre consacrée aux ressources humaines dans les administrations fiscales...En effet, à l'instar de la plupart des Etats membres du Credaf, le Togo s'est engagé, il y a plusieurs années, dans des réformes, notamment, au niveau des régies financières avec pour objectif de les transformer en des structures modernes, dotées de mobilisation des ressources internes.»

Parlant des ressources humaines, M. Gnaro est certain que la gestion du potentiel humain qui est au centre de toute réforme viable, «doit se faire conformément aux critères de compétences et

d'équité dans un cadre de travail approprié, en prenant en compte les motivations des agents en matière de rémunérations et de renforcement des capacités par des formations», a-t-il conclu pour ouvrir solennellement les travaux du séminaire de Lomé.

Au rang des intervenants, figure M. Gilles Berteau, Secrétaire général du Credaf, qui est revenu sur l'importance du thème choisi. Pour lui, «il n'y a pas de performance sans un personnel motivé, bien formé, dont le travail est reconnu par sa hiérarchie et qui a de la visibilité pour sa carrière.» Surtout que : «une bonne gestion des ressources humaines est un levier managérial pour l'administration dans la conduite de ses réformes et dans la réalisation de ses objectifs.» a-t-il souligné.

Le séminaire de Lomé se poursuit jusqu'au mercredi 03 juillet après plusieurs travaux en commissions des différents délégués des administrations des pays membres du Credaf.

D'ici quelques mois

Le groupe Ecobank se lance dans la bancassurance

Interrogé par l'agence Ecofin, Thierry Tanoh, directeur général du groupe Ecobank, a confirmé la signature prochaine d'un partenariat à long terme avec une compagnie d'assurances. «Nous sommes une banque et notre intention est de rester dans notre domaine d'expertise, mais nous avons en effet décidé de développer des partenariats à long terme avec des compagnies d'assurances. Nous avons donc lancé des appels d'offres. Nous avons reçu à Lomé un certain nombre de compagnies qui nous ont fait des présentations et je peux vous confirmer que nous sommes sur le point de finaliser un partenariat», a déclaré M. Tanoh.

Le groupe bancaire panafricain souhaite enrichir son offre de produits d'assurances : «L'idée principale, c'est proposer à nos clients un meilleur service en mettant à sa disposition des produits



Le siège du groupe à Lomé

d'assurances, à commencer par les plus simples comme une assurance voyage, une assurance vol, etc.», a précisé le DG du groupe. Le partenaire retenu devrait être connu prochainement : «D'ici quelques mois, ses produits d'assurance

viendront donc compléter la panoplie de produits financiers que nous proposons à nos clients. Nous sommes actifs sur ce dossier et nous agissons pour dynamiser le secteur des assurances en Afrique», a assuré M. Tanoh.

FOOTBALL/SELECTION NATIONALE

La Fédération togolaise de football condamnée dans l'affaire Jean Thissen

Jean Thissen a finalement eu raison de la Fédération Togolaise de Football. L'entraîneur belge employé par le Togo entre 2008 et 2009 vient d'avoir gain de cause devant le Tribunal arbitral du Sport qui a estimé que son contrat a été rompu abusivement.

En conflit avec la Fédération Togolaise de Football à la suite de son limogeage du poste de sélectionneur des Eperviers en 2009, le belge Jean Thissen a finalement obtenu gain de cause devant le Tribunal arbitral du Sport qui a condamné le Togo et sa Fédération, la semaine dernière, à lui verser une somme qui dépasserait les 200 millions de francs.

La décision du Tribunal arbitral du Sport rendue il y a quelques jours a été transmise aux avocats des deux parties. Le camp Jean Thissen ayant demandé de la part du tribunal la confidentialité totale. Du coup, même le tribunal ne l'a pas mise sur son site Internet comme il en a l'habitude.

Selon, les informations, la Fédération Togolaise de Football aurait été déclarée coupable d'avoir rompu abusivement le contrat qui le liait à Jean Thissen et devrait en ce sens lui verser des dommages-intérêts qui dépasseraient les 200 millions de francs CFA. C'est un peu moins que ce que réclamaient le belge et ses avocats qui tablaient



sur une somme de plus de 400 millions de francs CFA.

Le conflit entre Jean Thissen et la Fédération Togolaise de Football est né à la suite de sa mise à l'écart pour "raison de santé", selon la FTF, du staff technique de la sélection nationale le 6 septembre 2009, lors du match contre

le Maroc à Lomé comptant pour la 4e journée des qualifications combinées du Mondial et de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010. Faux, avait rétorqué le belge qui avait saisi la FIFA pour rupture abusive de contrat.

Jean Thissen a été engagé pour une durée de 18 mois, avec pour mis-

sion de qualifier le Togo pour la CAN 2010 et le Mondial-2010. Il avait auparavant entraîné plusieurs clubs en Belgique, en France, au Portugal et en Suisse. En Afrique, il a été sélectionneur du Gabon, pays qu'il a qualifié pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 1994.

Cameroun: Samuel Eto'o au secours de Jean Paul Akono

Sélectionneur intérimaire du Cameroun jusqu'à son AVC survenu le 18 mai, Jean-Paul Akono, a été finalement pu être évacué vers la France au cours du week-end. Alors que les instances du football camerounais n'ont pas réagi depuis son malaise, le technicien a pu compter sur l'intervention personnelle de Samuel Eto'o pour pouvoir quitter le Cameroun.

Samuel Eto'o est un Lion au

grand cœur. Souvent critiqué par ses détracteurs pour son ego, le capitaine de la sélection du Cameroun sait aussi venir en aide à son prochain lorsque le besoin s'en fait sentir. Et il l'a une nouvelle fois prouvé au cours du week-end en prenant à sa charge l'évacuation de Jean-Paul Akono.

Victime d'un AVC à la mi-mai, l'ancien sélectionneur intérimaire camerounais a enfin pu quitter l'hôpital de Yaoundé pour rejoindre la France afin

d'y recevoir des soins plus poussés. Après les nombreux attermolements au sein de la Fédération camerounaise, actuellement en proie à une crise post-électorale, mais aussi devant la passivité du ministère des Sports, c'est avec l'aide de Samuel Eto'o que le champion olympique de 2000 a pu être évacué du pays.

"C'est Samuel Eto'o qui me fait évacuer. Je pars pour achever ma

guérison", a d'ailleurs tenu à préciser Akono en guise de remerciement à l'attaquant de l'Anzhi Makhachkalala, qu'il avait convaincu de revenir au sein de la sélection. "En Europe, la médecine a des structures beaucoup plus compétentes, beaucoup plus sophistiquées, et où je vais, c'est un hôpital spécialisé pour le genre de malaise dont je souffre."

COUPE DES CONFEDERATIONS

L'Espagne n'est pas invincible

Comme en 2009, l'Espagne n'a pas remporté la Coupe des Confédérations, alors qu'elle était la favorite de cette compétition. Cela ne l'avait cependant pas empêché de devenir championne du monde pour la première fois de son histoire un an plus tard. Mais cette défaite en finale contre le Brésil (0-3) a démontré que la Furia Roja n'était pas invincible.

Grandissime favorite de la Coupe des Confédérations en sa qualité de championne du monde et d'Europe en titre, l'Espagne a finalement chuté contre le Brésil en finale (3-0). Une défaite qui interroge forcément, puisque ces dernières années, la Furia Roja avait l'habitude de tout rafler sur son passage. Mais pour le sélectionneur Vicente Del Bosque, ce revers pourrait avoir du bon, à un an de la Coupe du monde. Nous savions à quel point c'était difficile de gagner, on ne peut pas toujours gagner, et de temps en temps, c'est important de perdre. Nous ne sommes pas invincibles, et le match de ce soir (ndlr : dimanche soir) l'a prouvé, a expliqué le technicien espagnol en conférence de presse.

Pour Sergio Ramos, cette défaite montre juste que les champions

du monde en titre peuvent aussi avoir des jours sans. Nous ne sommes pas des machines. Ils ont eu un jour supplémentaire de récupération après leur demi-finale, mais il ne faut pas se chercher d'excuse. Ils ont été meilleurs que nous tout simplement, a expliqué le défenseur du Real, dont les propos ont été rapportés par L'Equipe. Pour Fernando Torres, il faut désormais se pencher vers les prochaines échéances de la Seleccion. On était venu ici avec l'ambition de gagner ce trophée. Il y avait une pression sur l'Espagne, que tout le monde imaginait remporter ce titre. C'est une désillusion. Maintenant, j'espère qu'on reviendra ici dans un an pour défendre notre titre mondial. Le football est beau parce qu'il offre toujours une chance de se rattraper.

Mais après avoir fortement lutté pour se défaire de l'Italie en demi-finale (0-0, 7 tab 6), la Furia Roja inquiète quel-



que peu après cette large défaite contre le pays hôte. A la décharge des coéquipiers d'Iker Casillas, la motivation pour remporter cette compétition de second plan n'était pas au même niveau dans les rangs des

deux sélections. Mais de voir les champions du monde chuter ainsi laisse penser qu'il est possible de les battre. Et psychologiquement, cela jouera forcément dans le futur.

FOOTBALL/

Coupe des confédérations: Le Brésil et l'Espagne offrent un maillot à Nelson Mandela

Les équipes du Brésil et de l'Espagne, finalistes de la Coupe des Confédérations dimanche au Maracana de Rio de Janeiro (victoire du Brésil 3-0), ont remis à un proche de Nelson Mandela des maillots signés à l'attention de l'ancien président sud-africain, hospitalisé à Pretoria dans un état critique à 94 ans.

«Les présidents des fédérations brésilienne et espagnole, Jose Maria Marin et Angel Maria Villar, ont rejoint le Président de la Fifa, Joseph S. Blatter, pour une cérémonie spéciale au cours de laquelle des maillots signés par les finalistes ont été remis à Tokyo Sexwale, membre de la Fondation Nelson Mandela, et ami proche de ce dernier», a déclaré la Fédération internationale dans un communiqué.

«Pour Mandela, un cadeau de la sélection brésilienne et un souhait de bon rétablissement», pouvait-on lire sur le maillot de la Selecao. Des messages sur le maillot de la Roja évoquaient également des vœux de rétablissement à «Madiba», en anglais. Nelson Mandela, premier président noir d'Afrique du Sud, est victime d'une infection pulmonaire à répétition, séquelle probable de ses 27 années d'incarcération sous le régime raciste de l'apartheid contre lequel il guidé la lutte.

CYCLISME/FRANCE

Le Sénat dévoilera le nom de coureurs positifs à l'EPO en 1998 le 18 juillet

Les Sénateurs ont opposé une fin de non recevoir samedi aux représentants du peloton du Tour de France cycliste qui leur demandaient de reporter la publication des noms de coureurs contrôlés positifs à l'EPO lors de la Grande Boucle 1998. «Je dis simplement qu'on nous laisse tranquille», a répondu Jean-Jacques Lozach, sénateur PS et rapporteur de la commission d'enquête sénatoriale sur la lutte antidopage, au micro de France Info, en estimant «complètement déplacée toute ingérence dans les travaux d'une commission d'enquête parlementaire quelle qu'elle soit.»

Notre commission «a son calendrier propre, indépendamment des événements sportifs, nationaux ou internationaux» et «concerne une stratégie globale de lutte antidopage portant sur les sports en général et non sur telle discipline en particulier et encore moins sur une épreuve que l'on aurait ciblée», a poursuivi le sénateur. Samedi matin, à Porto-Vecchio, avant le départ de la 1re étape du Tour de France, une délégation de cinq coureurs avait rencontré le ministre des Sports, Valérie Fourmeyron.

Lors de cet entretien, Samuel Dumoulin, de l'équipe AG2R La Mondiale, avait notamment exprimé le ras-le-bol des coureurs devant l'association permanente entre cyclisme et dopage et avait demandé que la commission sénatoriale «fasse un effort pour que les noms (NDLR: des coureurs du Tour 1998 révélés positifs à l'EPO) ne soient pas dévoilés le jour de l'étape de l'Alpe d'Huez», c'est-à-dire le 18 juillet, comme prévu.

REPERES

Le diable, c'est toujours l'autre

Agbéyomé Kodjo, président de l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts) a indiqué lundi que la transhumance politique de Dahuku Péré, est "immorale".

M Agbéyomé soutient que cette démarche est surprenante et jette du discrédit sur l'ensemble de l'opposition y compris sur sa personne. Dahuku Péré, jusqu'alors Président de l'Alliance, figure désormais sur la liste de l'Union pour la République (Unir) dans la préfecture de Blitta. Un choix que l'opinion devrait comprendre au nom de la liberté d'appartenance politique, mais que son ex-compagnon de lutte, Agbéyomé qualifie de "trahison". Plus loin il affirme que la "posture empruntée par Dahuku Péré est le reflet du caractère de l'opposition togolaise". A la question de savoir si lui-même ne prendrait d'un jour à l'autre, la décision de rejoindre son ancienne famille politique, l'ancien Premier ministre répond par le négatif. "Péré est un garçon intelligent et responsable, il sait ce qu'il fait mais si quelqu'un vous dit que je serai tenté par l'aventure de Péré, dites lui qu'il connaît très mal Agbéyomé Kodjo... Je fais confiance à ma formation politique, je fais confiance aux hommes et aux femmes qui partagent les idéaux et les valeurs de cette formation politique, je suis aussi convaincu que l'alternance et le changement que nous souhaitons tous, qu'une large frange de la population togolaise désire, sera au rendez vous et donc je n'ai pas à abandonner mes militants en tout cas en rade et rejoindre ce que j'ai voué aux orties hier", a-t-il laissé entendre. Des propos que l'on prend pour engagement solennel ou encore prestation de serment.

1 850 000FCFA pour le Hadj 2013

La Commission nationale du Hadj a procédé, ce 28 juin 2013, au lancement du hadj 2013 au ministère de l'Administration territoriale.

C'est le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Col Yark Damehame, 2ème vice-président de ladite commission qui a procédé au lancement, ce qui donne le ton aux activités des agences de voyage agréées auprès de la commission pour l'enregistrement des candidats au pèlerinage aux lieux saints de l'Islam en Arabie Saoudite. Le montant à payer cette année pour effectuer ce cinquième pilier de l'islam est de 1 850 000 F. Le Togo est autorisé, cette année, à faire voyager 1625 pèlerins par l'organe saoudien chargé des affaires du Hadj. Toute personne désireuse d'effectuer le voyage devra déposer ces dossiers auprès d'une des agences entre le 1er juillet et le 31 août 2013.

50,79% de réussite au probatoire

Le taux de réussite à l'examen du probatoire est de 50,79% sur toute l'étendue du territoire national, soit une diminution de 8% par rapport à l'année 2012.

Les résultats de l'année scolaire 2012-2013 de l'enseignement général et technique sont connus depuis jeudi, 27 juin 2013. Selon les statistiques de la Direction régionale de l'éducation de la préfecture du golfe et de la commune de Lomé, les résultats se présentent comme suit : sur 6876 candidats de la série A4 inscrits, 2022 sont admis soit 30,29%. En série C, le quota des réussites est de 95,11% ; 311 admis sur 329. En série D, 42, 33% de réussite ; 3148 ont pu tirer leur épingle du jeu sur 7563.

La boucle des examens du 1er, 2ème et 3ème degrés

L'examen du baccalauréat deuxième partie (BAC II) a démarré ce lundi 1er juillet 2013 sur toute l'étendue du territoire national.

Le premier jour, les candidats ont débuté avec les épreuves facultatives comme le dessin et la couture. Au centre d'écrit du Lycée de Hedzranawoé, ce lundi matin, après les formalités, les candidats (série A4, et D) ont rejoint leurs salles d'examen aux environs de 7h00. A 7h55, les épreuves facultatives ont commencé.

Dans l'après midi, certains candidats qui ont choisi la musique seront dans les salles d'examen. Rappelons que l'examen du Bac II va prendre fin le vendredi ou samedi, selon les séries. Les vraies hostilités commencent ce mardi 2 juillet. Il est à noter que les candidats au Certificat d'étude du premier degré, CEPD, également entament leurs épreuves ce même jour, bouclant ainsi les différents examens des 1er, 2ème et 3ème degrés.

Altercation entre Jean-Pierre et Jean-Paul

On le connaît pour être doté d'un caractère impulsif qui se révèle à fleur de peau pendant les interviews et les meetings du FRAC à la plage.

On sait désormais que Fabre peut manquer de retenue en public, perdre son sang-froid, et faire preuve d'une intolérance monstre à l'égard de la libre expression. A l'aéroport Gnassingbe EYadema de Lomé, Jean-Pierre Fabre aurait agressé physiquement le journaliste Jean-Paul Agboh, directeur de la publication du mensuel Focus Infos, pour les propos que ce dernier a tenu au cours de l'émission Afrique-Presses de la chaîne de TV5 Monde. Au vu et au su de tout le monde, au vu de certains de ses adversaires politiques. Le leader de l'ANC, tête de liste du Collectif Sauvons le Togo au Grand-Lomé, a reproché vivement au journaliste de donner des leçons pas très tendres à l'opposition, surtout à l'ANC et aux agités du CST. On a toujours reproché à l'ANC de ne pas être un parti démocratique et ses membres manqueraient surtout de sens politique. Jean-Pierre Fabre vient de le démontrer. Ils en sont encore à l'apprentissage de la démocratie. Quand on a l'ambition d'exercer la haute magistrature du Togo, on ne se comporte pas un vulgaire sympathisant ANC de Bè.

Institution

Lancement du Fonds d'aide à la culture vendredi dernier

Me Fiatuwo Kwadjo Sessenou, ministre des Arts et de la Culture (MAC), a procédé, vendredi 28 juin dernier, au lancement du Fonds d'aide à la culture (FAC), à la Salle des spectacles de la direction de la Culture. Enfin, les artistes peuvent pousser un grand ouf de soulagement ! Le FAC a été créé depuis 23 ans, et il a fallu attendre ces quatre dernières années pour voir les instruments et les modalités de son fonctionnement, son activation en février dernier par l'allocation par décret présidentiel d'une cagnotte estimée à 400 millions Cfa. Son existence enfin. Ce Fonds comprend l'aide à la culture, d'un montant de 350 millions de F.CFA et la promotion à la culture, de 50 millions de F.CFA.

En vérité, il n'y a rien de nouveau car ce lancement n'en est pas un ! Le FAC devrait être opérationnel depuis des lustres, il n'y a que des lourdeurs énigmatiques et mystérieuses au niveau du MAC. La nouveauté, c'est donc la nomination d'un directeur par intérim du FAC, en l'occurrence, M. Tinaka Wediabalalo, Secrétaire général du MAC, de son état. Cumulant le nouveau poste avec le secrétariat général, il devra, en



Me Fiatuwo Kwadjo Sessenou, Ministre des Arts et de la Culture

toute vitesse, et peut-être même dans la précipitation, procédera des financements de projets qui dorment...avec l'argent qui dormait !

Le financement, à part les 50 millions pour la promotion culturelle, ira aux cinq sous-secteurs de la culture : les arts de la scène, les arts plastiques, le cinéma et l'audiovisuel, le patrimoine culturel, la littérature. Les critères d'éligibilité sont assez rigides et presque les mêmes partout ailleurs. On suppose qu'il n'y aura donc pas de problème, si les projets sont effectivement bancables, car très souvent, on l'a vu avec d'autres

programmes d'aide à la culture- le PSCIC, par exemple- que les artistes ne présentent pas souvent des projets conformes aux lignes budgétaires.

Les artistes sont donc aux anges ! C'est une première historique, cette aide de l'Etat à la culture !

A quand la nomination d'un vrai directeur par Faure Gnassingbé

Paradoxalement, cette bonne nouvelle suscite des inquiétudes dans les rangs des artistes et des acteurs culturels. La première inquiétude concerne tout d'abord la direction du FAC. Les artistes ne comprennent pas pourquoi, depuis quatre ans, les ministres des Arts et de la Culture successifs n'arrivent pas à proposer un Directeur du FAC pour nomination par décret présidentiel. Celui qui vient d'être nommé n'est qu'un intérimaire...

Or, on a besoin d'un vrai directeur du FAC pour concevoir un avenir à cette institution, la viabiliser et rendre pérenne le financement de la culture. Ce n'est pas a priori le chemin que l'on en prend avec la nomination par décret ministériel d'une direction intérimaire.

Selon les textes, le directeur du FAC est nommé par décret présidentiel, sur proposition du ministre des Arts et de la Culture. Selon l'esprit des textes, le FAC est indépendant de fait du MAC, de même que son directeur. Et c'est pour éviter des antécédents dans certains pays, que s'inspirant du modèle ghanéen du National Theater, les concepteurs ont

préférentiellement la nomination par décret présidentiel, donc dépendant directement du président de la République, du directeur du FAC. Les concepteurs voulaient éviter un usage à des fins autres, surtout politiques, des aides à la culture.

Est-ce par refus de cette indépendance d'un haut-fonctionnaire que deux ministres n'ont pas pu faire une proposition de nomination au Président de la République ? Malgré les inquiétudes soulevées par les artistes, le MAC et ses fonctionnaires et le tout nouveau directeur par intérim, n'ont pas trouvé de réponse à cette question.

Autre question créant le malaise dans le microcosme culturel, le montant disponible du FAC cette année ? A cause du retard au lancement, soit six mois, depuis le vote de la loi des finances 2013, le ministre des finances a repris 80 millions CFA sur le budget général du Fonds. Une amputation qui réduit la cagnotte à 320 millions, compte d'apothicaire oblige. Avec six mois de retard, le FAC pourrait-il consommer les 320 millions à temps ? On se plaindrait que les 400 millions étaient insuffisants, et on se permet de rester inactif pour que le ministère soit obligé de piocher dans la cagnotte des pauvres pour satisfaire une urgence !

Une dernière question qui taraude le microcosme culturel : le Togo entre en campagne des législatives 2013 le 06 juillet prochain, et il semble que la campagne de sensibilisation sur le FAC dans les six régions vient de débuter et va se poursuivre durant toute la semaine. Sous peine d'être confondue avec la campagne des législatives ?

Beaucoup d'efforts ont été entrepris ces dernières années pour amener l'Etat à institutionnaliser une à la culture, et Faure Gnassingbé a eu la lumineuse idée de soutenir et de créer ce fonds. Il serait dommage que pour des considérations encore énigmatiques que l'on vendange les efforts présidentiels, et partant étouffe dans l'œuf la renaissance et le rayonnement que l'on veut donner à la culture togolaise.

Littérature

Le centenaire de "Orphée noir"

Le 26 juin 1913, naissait Aimé Césaire, maître de la poésie et de la révolte martiniquaise. De son amitié de jeunesse avec Léopold Sédar Senghor à sa rupture en 1956 avec le Parti communiste, qu'il juge trop modéré sur la question des colonies, du Cahier d'un retour au pays natal (1939), célèbre manifeste poétique et politique, à Une saison au Congo (1966), pièce de théâtre centrée sur Patrice Lumumba et l'indépendance du Congo belge, Césaire a toute sa vie lancé son cri de colère et de révolte, exprimant sa soif de justice et de dignité. Celui que Sartre appelait "Orphée noir" a défendu la cause de la "négritude", incarnant la revendication des racines africaines et la prise de conscience du "simple fait d'être noir". Disparu le 17 avril 2008, Césaire fut aussi député de Martinique et maire de Fort-de-France. Il fait aujourd'hui l'objet de nombreuses publications. Kora Véron et Thomas Hale publient plus de mille notices qui retracent son parcours littéraire dans Les Écrits d'Aimé Césaire. Biobibliographie commentée (éd. Honoré Champion, 890 p.), outil précieux pour étudier la poétique de l'écrivain. Son engagement politique est au cœur des discours prononcés à la tribune parlementaire. L'art oratoire du poète-député est le socle fondateur du Discours sur le colonialisme de 1950 (Discours à l'Assemblée



Aimé Césaire

nationale. Écrits politiques, t. I, éd. Jean-Michel Place, 250 p.). Du côté de la biographie, Romuald Fonkoua dresse le portrait d'un homme épris de liberté, véritable passeur de mots, de temps et d'idées, qui a porté l'histoire des opprimés et des colonisés du XXe siècle (Aimé Césaire, éd. Perrin, 360 p.). Le romancier Daniel Maximin rend hommage à son aîné dans un récit personnel qui mêle témoignages, anecdotes et entretiens (Aimé Césaire, frère volcan, éd. du Seuil, 280 p.). Enfin, le poète tchadien Nimrod évoque les liens du poète avec Hugo, Péguy ou Char (Visite à Aimé Césaire, éd. Obsidiane, 80 p.). Pour rendre le monde un peu plus vivable, Césaire aura su inventer une langue et tenir le pari du souffle poétique au cœur d'une civilisation tourmentée et déchirée

Le Magazine littéraire



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Vacances scolaires au Togo

Travailler ou se détendre ?

Au Togo, les avis ne s'accordent pas sur le fait que beaucoup d'enfants travaillent pendant les vacances au lieu de se reposer. Les jeunes commencent le commerce ambulant dès l'âge de 8 ans.

Etonam Sossou

Depuis deux semaines, Yawo Aménouvo un jeune de 10 ans, sort de la maison parentale à 7 heures du matin pour ne rentrer que vers 17 heures. Il est un vendeur ambulant de jouets, d'outils de travail ainsi que de petit matériel électronique et parcourt la ville de Lomé, pour écouler sa marchandise. «C'est mon père qui me donne les objets à vendre. Le soir, je lui remets la recette journalière et il la garde pour payer mes frais de scolarité et mes fournitures scolaires », dit-il. L'enfant explique que l'année dernière déjà, c'est toujours grâce à son travail qu'il a pu aller à l'école.

30000 enfants travaillent

Le phénomène des enfants qui travaillent est courant au Togo et plus accentué pendant les vacances scolaires. Des petits vendeurs ambulants, dont l'âge varie de 8 à 16 ans, vendent tout ce qui peut se transporter, ou presque : de la nourriture, des vêtements, des médicaments, des ustensiles de cuisine et bien d'autres choses. D'autres travaillent dans les champs, des ateliers, des restaurants ou comme aide-ménagères.

Les chiffres le démontrent d'ailleurs. Au Togo environ 300000 enfants sont victimes de travail domestique et plus de 50% des enfants engagés dans le travail domestique sont âgés de moins de 15 ans, âge minimum légal d'admission à l'emploi et âge limité de la scolarité obligatoire. 46,4% ont moins de 10 ans. Et, cette année, la Journée Mondiale contre le travail des enfants a braqué les projecteurs sur le sort des enfants qui travaillent comme domestiques tandis que la



journée de l'enfant africain interpelle la responsabilité de tous et chacun pour lutter contre les pratiques traditionnelles néfastes. En effet, malgré tous les discours prometteurs où le mot jeunesse revient comme un leitmotiv, une grande partie des enfants africains et togolais vivent dans une situation de précarité qui les maintient toujours dans la frange la plus vulnérable de la population. La plupart n'ont pas accès aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation et l'alimentation. Autant de droits qui se trouvent encore plus bafoués en situation d'urgence. Pour échapper à cette spirale de pauvreté qui les étrangle, certains enfants n'hésitent pas à emprunter des canaux dangereux tel le travail précoce comme domestiques dans des familles ou dans des champs.

Exposés aux accidents

Le travail effectué par les enfants de plus de 12 ans ne doit pas nuire à leur santé, à leur développement ou à leurs études. Or, les enfants qui font le commerce ambulant sont exposés aux accidents de la circulation, à l'exploitation, aux amaques et même aux pédophiles.

Cette vision est largement contestée par beaucoup de parents, surtout les plus pauvres, qui continuent d'envoyer leurs enfants faire du petit commerce.

Rencontré, Innocent Aménouvo, le père de Yawo, explique pour sa part que ses maigres revenus ne lui permettent pas de s'occuper de ses sept enfants. «Chaque enfant doit contribuer aux charges s'il veut avoir la chance de recevoir une éducation», dit-il. C'est l'argument utilisé par tous les parents à revenus modestes.

En Afrique le travail des enfants n'est pas toujours mauvais. Il est plutôt un facteur de socialisation, c'est-à-dire qu'il contribue à inculquer les valeurs d'une société à un individu. «Faire travailler un enfant pour son propre bénéfice lui permet d'être autonome en temps réel comme en temps prospectif. Il permet aussi de l'initier aux arcanes de la vie à travers une socialisation pratique, un apprentissage », avancent certains parents.

Mauvais parents

Les enfants ne doivent pas travailler, c'est une vraie démission des parents de demander aux

enfants de subvenir à leurs propres besoins. C'est un avis partagé par les parents de Carole Agbessi, 15 ans, et de son frère Charly, 16 ans. Les deux lycéens profitent de leurs vacances pour se détendre. Leur temps est reparti entre des cours d'informatique et des sorties entre copains. «Dès le mois d'août nous allons voyager pour rendre visite à certains parents», explique Carole.

Ces deux jeunes n'ont jamais travaillé pour gagner leur vie. «Nos parents estiment que les vacances sont faites pour se détendre. Mais,

cette année, mon grand-frère de 18 ans va effectuer un stage de vacances à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Beceao)», dit Charly.

Pauvreté

Le jeune Yawo Aménouvo affirme que s'il avait le choix, il ne travaillerait pas. «Quand je vois les autres enfants s'amuser, je les envie. Je n'aime pas vraiment faire ce commerce mais je crois que je suis obligé de le faire parce que mon père est pauvre », se lamente-t-il. Malgré le facteur de socialisation du

travail, il y a cependant une frontière à ne pas franchir. «Les seules limites possibles au travail des enfants sont celles qu'on pourrait également trouver au travail des adultes à savoir l'exploitation de leur force de travail à des fins tiers », dit Paul. Pour lui, tant que l'enfant travaille pour subvenir à ses propres besoins, il n'y a pas de problèmes. C'est par contre lorsqu'un enfant est exploité pour enrichir une autre personne, un proxénète par exemple, qu'il y a problème.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°235 DE LOTO KADOO DU 21 JUIN 2013

Bienvenue à tous à ce tirage de Loto Kadoo, qui porte ce vendredi 28 Juin 2013, le numéro 236.

Plusieurs villes ce sont illustrées vendredi dernier par les gros lots qui ont été remportés. Il s'agit de NOTSE, ATAKPAME, KPALIME KARA et LOME.

A NOTSE, c'est un gros lot de 1.250.000F CFA, qui a été enregistré par l'opérateur 2282.

Les opérateurs 7112 et 7204 situés respectivement à ATAKPAME et KPALIME ont enregistré chacun un lot de 1.000.000F CFA.

A KARA, ce sont un lot de 1.000.000F CFA et un gros de 1.500.000F CFA qui ont été répertoriés auprès des opérateurs 7312 et 7308.

Ce sont, un lot de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA et un gros de lot de 1.000.000F CFA qui ont été dénombrés auprès des opérateurs 8001, 8400 et 5022 basés à LOME

Par ailleurs, continuez toujours par gratter les tickets de la Tranche Commune Entente 2013! de nombreux lots vous attendent. Des chanceux viennent de gagner une somme de 1.000.000F CFA à HAHOTOE, deux gagnants de 500.000F CFA à Dapaong et à LOME

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°236 de Loto Kadoo du Vendredi 21 Juin 2013
Numéro de base

29

69

66

74

17

Numéros de bonus

22

56

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 646 de Lotto Diamant du lundi 01 Juillet 2013
Numéro de base

**

**

**

**

**

Démarrage des activités de Sea Foundation

Un concert pour récolter des fonds

Le public togolais a fait le plein du stade de Kégué le 30 juin 2013, pour le concert de lancement de la Fondation SEA de Shéyi Emmanuel Adébayer. L'International avait à ses côtés des grandes stars du football et de la musique africains comme Kolo Touré de la Côte d'Ivoire, Michael Essien du Ghana, Fally Ipupa du Congo, Les Patrons de la Côte d'Ivoire, Fuse ODG (l'original azonto), Debordo etc.



Le grand rendez-vous musical de lancement de SEA Fondation a tenu toutes ses promesses d'Emmanuel. En plus de la présence des artistes étrangers, étaient sur scène King Mensah, Kossi Apeson, le groupe Toofan, Mme Abitor du Togo. Pour l'international togolais, les fonds récoltés devront servir à réaliser des projets de développement en faveur des togolais en particulier et des africains en général.

Fally Ipupa a aussi lancé sa

fondation la semaine précédente dans son pays en faveur des femmes violées. «Une collaboration entre ma fondation et SEA Fondation est possible, si c'est pour la bonne cause de l'Afrique», a-t-il souligné, lors de la conférence de presse tenue le 29 juin 2013.

Sea Foundation axera ses actions sur la santé, l'éducation, la culture et le sport. Elle va surtout soutenir les populations démunies par l'accès facile à l'éducation surtout des jeunes filles, aux

services de santé. Entre autres objectifs, elle veut valoriser la culture et le sport.

Pour rendre formel les actions caritatives qu'il faisait auparavant de manière personnelle, Shéyi Adébayer a décidé de créer la Sea Foundation, portée sur les fonts baptismaux depuis juillet 2012 au Ghana. Cette fondation dont le slogan est «...changing lives» qui veut dire transformer des vies, inscrit ses actions dans un cadre humanitaire.